

## Postulat

### En route vers une mobilité apaisée

Quiconque se déplace sur les routes, voies cyclables ou trottoirs de notre commune en fait le constat quotidiennement, ou presque : se déplacer depuis, à travers ou vers Crissier n'est pas une partie de plaisir. Automobilistes, cyclistes ou piéton.ne.s, personne n'est épargné. Cela ne date pas d'hier, dans un district dont l'urbanisme a été historiquement marqué par le règne de l'automobile, entre jonctions autoroutières et grands centres commerciaux.

Cette question a occupé, au sein de ce Conseil, de nombreuses discussions. C'est certainement une préoccupation qui a été exprimée par la population lors du refus du quartier en Chise, il y a de cela un peu plus d'une année. C'est peut-être également ce vécu compliqué qui explique, en partie, le refus des aménagements autoroutiers par 56.3 % des votant.e.s de la Commune le 24 novembre dernier.

Évidemment, la situation actuelle est le résultat d'un enchevêtrement de responsabilités. Enchevêtrement entre responsabilité individuelle et collective d'abord, chacune et chacun restant, dans le cadre de contraintes professionnelles et privées qui lui est propre, libre de se déplacer avec le moyen de transport de son choix ; enchevêtrement entre autorités fédérales, cantonales et communales ensuite, qui ont toutes un bout de compétences et une partie de la solution ; enchevêtrement au niveau communal enfin, entre des dicastères qui se partagent les questions d'infrastructures, d'urbanisme, de climat ou de sécurité routière.

C'est sur ce dernier niveau que le RESOC souhaite se concentrer avec le présent postulat, estimant qu'il est de notre responsabilité, en tant qu'élu.e.s communaux, de se saisir de cette question qui préoccupe nombre d'habitant.e.s. Il est vrai que les projets ne manquent pas sur notre Commune, souvent initiés par des planifications de rang supérieur : requalifications routières, lignes de transports publics, nouveaux trottoirs, zones 30. L'impression qui prédomine toutefois est celle d'un manque de vision d'ensemble propre à notre territoire, et d'un manque de volonté pour faire avancer des dossiers pourtant déterminants pour la mobilité de demain.

Or, aujourd'hui plus que jamais, la mobilité doit justement être pensée pour demain, en anticipant l'évolution des comportements et des habitudes, en cherchant à minimiser l'impact sur la santé et sur le climat, et en œuvrant en faveur d'un système de mobilité multimodal et performant.

C'est donc une large discussion que le RESOC souhaite ouvrir avec le présent postulat, à travers lequel nous demandons plus particulièrement à la Municipalité de :

- Étudier l'opportunité d'élaborer une vision communale des enjeux de mobilité, notamment pour accompagner l'arrivée des nouveaux quartiers, réduire le trafic de transit et intensifier le report modal ;
- Clarifier les besoins de faire évoluer la gouvernance et les responsabilités entre dicastères, de manière à garantir cette vision d'ensemble ;
- Clarifier les besoins en ressources et en expertise, notamment en étudiant, dans le cadre du prochain budget, l'opportunité d'ouvrir un poste de délégué à la mobilité, tel qu'on peut en trouver dans d'autres communes confrontées à des défis similaires.

Pour le RESOC, Rémi Schweizer